

**Extrait des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de BAIGTS DE BEARN**

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE du 13 décembre 2022

<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
14	12	12

Procurations : 0

DATE DE CONVOCATION

6 décembre 2022

DATE D’AFFICHAGE

6 décembre 2022

SECRETAIRE DE SEANCE

José FLORES

L’an deux mille vingt deux le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS de BEARN, régulièrement convoqué, s’est réuni, à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy PÉMARTIN, Maire.



Présents : Christine APESTEGUY, Elodie CARRASQUET, André DOMERCQ, Benoît DOMERCQ, Alain DOUCHINE, José FLORES, Céline LABASTE, Sébastien LABISTE, Annie LAFITTE, Vincent LAHITTE, Muriel MARLAT, Guy PÉMARTIN, Maire.

Absents excusés : Laurent ALCETEGARAY, Tiphanie DUBOURG



Délibération n° 2022-16 : décision modificative n°2 Budget communal

A la majorité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative suivante du Budget Communal :

- Description						
N°	2	Date	13/12/2022	Description	CHANGEMENT LAMPES LEDS BATIMENTS COMMUNAUX	
- Imputations de dépenses						
	Article	Désignation article	Opération	Montant Réel	Opérations d'ordre	
					Sect à sect	Intérieur sect
	2188	Autres immobilisations corporelles	75	1730,00	0,00	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	84	5830,00	0,00	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	74	3440,00	0,00	0,00
	2313	Constructions	109	-11000,00	0,00	0,00
		Totaux :		0,00	0,00	0,00

Ainsi fait et délibéré,
les jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,
José FLORES

Le Maire,
Guy PÉMARTIN

